



Dépêche 32/03

Retraites : la CFDT exige des mesures concrètes

Télécharger le tract de la CFDT

Après un mois consacré à établir le calendrier et les thèmes de discussion, on entre enfin dans le vif du sujet. La CFDT entend bien se mobiliser pour obtenir des mesures concrètes (voir tract) dans les 6 groupes de travail créés au niveau Fonction publique dont les dates sont désormais connues :

- Egalité et solidarité des fonctionnaires (dont les avantages familiaux, la situation des pluripensionnés) : le 4 avril ;
- Age et travail (dont la gestion des fins de carrière, la réforme de la CPA, la prise en compte des années de formation et la durée de cotisation) : le 7 avril ;
- Niveau des pensions et taux de remplacement (dont la prise en compte des primes, le salaire de référence et le minimum de pension) : le 8 avril ;
- Financement (dont le taux de cotisation) : le 10 avril ;
- Prise en compte de certaines spécificités (dont la pénibilité, le temps partiel) : le 11 avril ;
- Pilotage du régime de retraites (dont la progressivité de la mise en place de la réforme et le fonds de réserve) : le 15 avril.

Paris, le 24 mars 2003